

# **Consultation sur le projet de Plan de développement durable du Québec**

**mémoire**

**présenté au**

**Ministère de l'Environnement du Québec**

**par**



**le Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP)  
Côte-Nord du Golfe**

**Sept-Îles, le 15 février 2005**

Incorporé comme organisme à but non lucratif depuis 1997, le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe (Comité ZIP CNG) a vu le jour en 1996 pour veiller à la mise en oeuvre du plan d'action Saint-Laurent Vision 2000 dont l'objectif premier est de redonner les usages du fleuve aux citoyens. Son large territoire, soit de Baie-Trinité à Blanc-Sablon, couvre 5 054 kilomètres de rives, incluant les îles.

Le mandat du Comité ZIP CNG est de veiller à la mise en valeur et la protection des ressources environnementales du territoire côtier et maritime ; à la sensibilisation et l'éducation de la population envers les problématiques entourant le golfe du St-Laurent ; à la protection et la réhabilitation de milieux perturbés; à la conception et la diffusion d'informations concernant le programme ZIP et l'environnement marin en général ; et à l'acquisition de connaissances sur l'état du territoire. Pour veiller à ses fins, le Comité ZIP CNG s'est impliqué dans plusieurs types de projets :

- Nettoyage des ses berges côtières, le recyclage et l'entreposage de plus de 3 000 tonnes de rebuts métalliques (Projet Vulcain I et II et Nettoyage Intégral)
- Étude sur la caractérisation des milieux fragiles de son territoire.
- Étude sur la propension des gens de la MRC de la Minganie à participer à la collecte sélective des matières recyclables,
- Projet de mise sur pied d'instruments facilitant la géomatrisation du territoire
- Inventaire de l'espèce menacée nommée l'astragale de Robbins variété de Fernald.

En tout, c'est plus de 35 projets et dossiers dans lesquels l'organisation s'est soit impliquée volontairement ou pour lesquels elle a été subventionnée afin de veiller à l'amélioration du golfe du St-Laurent.

Fier de ses accomplissements, le Comité ZIP CNG travaillera dans un futur à court et moyen terme à mettre sur pied différents projets de mise en valeur, de sensibilisation et de santé publique. En mise en valeur, la ZIP travaillera à mettre en valeur les espèces menacées ainsi que celles susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables en plus du projet que nous vous soumettons. Pour ce qui est de la sensibilisation, l'accent sera mis sur la protection des milieux fragiles notamment en relation avec la pratique d'activités impliquant des véhicules hors routes (motocross, camionnette 4X4, quatre-roues) (VHR). Et pour des questions de santé publique et de sécurité nautique, le Comité ZIP développera une campagne de sensibilisation sur les bienfaits et la contamination des produits marins et dirigera le développement d'un sentier maritime pour encadrer et sécuriser les activités nautiques sur le territoire.

Le Comité ZIP CNG est administré par neuf administrateurs issus des différents secteurs du territoire et de différents secteurs d'activités en plus de compter 23 membres à son actif. Il compte une équipe d'une ressource permanente, de plusieurs contractuels et emploi, bon an, mal an, environ une quinzaine de travailleurs saisonniers.

## **1. LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LA GESTION INTÉGRÉE DU FLEUVE ST-LAURENT ET LE COMITÉ ZIP CÔTE-NORD DU GOLFE**

Le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe, dans ses actions, est impliqué de façon directe avec les communautés afin de veiller à une gestion intégrée du territoire. La gestion intégrée étant un outil du développement durable, le Comité ZIP CNG se situe surtout dans le domaine de l'application terrain du grand concept. Dans son application, le développement durable est un but à atteindre mais la voie qui y mène est pavée de conflits d'usages et aussi d'avantages cachés. C'est à ce niveau que le Comité ZIP CNG intervient.

L'intérêt de notre organisme à commenter le plan de développement durable est surtout d'indiquer les avantages et les désavantages que nous avons dans la région face à la future stratégie. Les Comités ZIP sont au nombre de 14 au Québec et leurs relations avec les ministères sont toutes différentes. Dans notre région, les facilités de discussions avec les représentants ministériels sont exemplaires. Que l'on a besoin d'information, besoin d'aide sur des projets, besoin de support à des projets, cela ne prend qu'un appel, une rencontre pour que la solution et l'aide soit obtenue. L'approche à la communauté facilitée comme il est dans la région est une chose à conserver pour arriver à amener le rayonnement des objectifs de développement durable dans la région. Cependant, même dans ces activités les plus petites, le gouvernement se devra d'être vigilant par rapport à sa stratégie et d'être conséquent avec sa loi. Fini le gaspillage monétaire et la production des gaz à effet de serre par la marche au ralenti des véhicules gouvernementaux, fini les véhicules utilitaires sports à des fins de circulation urbaine, fini les guerres de drapeau qui allonge les projets et qui empêchent les gens d'une même région de se parler, fini le contrôle outrancier pour le démarrage d'entreprise qui empêche l'optimisation des ressources gouvernementales et désillusionne les petits entrepreneurs en devenir, etc. Cette loi, cette stratégie, cette consultation agissent beaucoup plus loin que nous le pensons et nous espérons que le gouvernement est prêt à instaurer les changements nécessaires au sein de tous ses ministères.

## **2. COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS DU COMITÉ ZIP CÔTE-NORD DU GOLFE**

### **2.1 Que pensez-vous de la démarche proposée dans le document de consultation ?**

Le Comité ZIPCNG ne peut être contre la vertu et, en ce sens, félicite le gouvernement du Québec de doter l'administration publique d'une *Stratégie de développement durable*. Le document reflète les grands concepts véhiculés par les principes du développement durable. Cependant, le gouvernement devra être conséquent avec son choix. Il n'est pas question ici d'une action basée sur un plan de « quatre ans ». Ce que l'on veut atteindre c'est une harmonie, d'abord au sein des actions gouvernementales, mais aussi au niveau de la société québécoise. Et à ce niveau, le gouvernement pourrait agir plus rapidement et dans les deux sens.

Présentement la stratégie gouvernementale sera d'agir du haut et de faire rayonner ses actions vers le bas donc, vers le citoyen. Mais il est aussi possible d'agir dans l'autre sens «*From the Bottom up!*». Le développement durable et la gestion intégrée sont des concepts qui sont déjà enseignés aux études supérieures, mais dans des branches très spécialisées comme la biologie et la géographie. Cependant, tous et chacun doivent apprendre que leurs décisions ont un effet sur le monde extérieur. Par exemple, est qu'on apprend aux médecins et pharmaciens que l'hormone de la pilule anticonceptionnelle provoque le changement de sexe (phénomène imposex) chez des mollusques du fleuve par l'entremise des eaux usées non traités? Est-ce qu'on apprend à l'analyste financier d'analyser l'effet d'investissements immobiliers sur une communauté ethnique? ... Et les questions de ce genre sont nombreuses. C'est dans la formation des nouvelles générations que nous arriverons aux plus grands résultats. Le gouvernement, ses fonctionnaires, est un gros éléphant difficile à faire changer de trajectoire, mais en s'assurant que les nouveaux employés gouvernementaux seront formés en développement durable, il sera possible de canaliser et de changer plus rapidement les façons de faire et les mentalités au sein des instances gouvernementales.

## **2.2 Que pensez-vous des principes et des mesures définis dans l'avant-projet de loi ?**

### **2.2.1 Les principes**

Le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe est en accord avec les 14 principes énoncés dans le document de consultation et devant guider l'application du développement durable au Québec.

En ajout, dans le principe 14, il serait intéressant de voir s'ajouter une notion touchant la promotion du développement durable au niveau international. Il est fort possible que des volontés d'atteinte de développement durable du Québec soient brimées par les actions provenant d'autre nation. (Détournement des eaux des grands lacs, pluies acides provenant des usines au charbon, ...)

### **2.2.2 Les mesures**

À ce titre nous appuyons les recommandations du Conseil Régional de l'Environnement de la Côte-Nord en en faisant les nôtres.

#### **1- Actions des ministères et organismes publiques**

Donc, le Comité ZIPCNG souhaite que l'application des mesures adoptées par les différents ministères ne se limite pas au fonctionnement des ministères mais que, par des modifications apportées aux lois, règlements, normes et programmes relevant de leurs responsabilités, ces mesures s'appliquent également aux entreprises et organismes non-gouvernementaux visés par ces outils de sorte que les projets qui verront le jour, au Québec, seront obligatoirement durables. À cette fin, le plan d'action des ministères et organismes publiques devra être étudié et approuvé par une structure indépendante avant sa mise en œuvre de façon à s'assurer qu'il réponde aux principes du développement durable énoncés dans la *Stratégie de développement durable*.

Le Comité ZIP CNG recommande d'intégrer les régions du Québec à la *Stratégie de développement durable*. À cet effet, le Comité ZIP CNG recommande qu'une Stratégie régionale de développement durable, coordonnée par un organisme régional neutre, soit adoptée par les municipalités.

## **2- Fonctions du ministre de l'Environnement**

Le Comité ZIP CNG recommande que la coordination de la Stratégie de développement durable soit confiée à une structure neutre et indépendante par rapport aux trois pôles du développement durable. Cette entité pourrait être le Commissaire au développement durable également chargé du suivi et de l'évaluation de la Stratégie. Les fonctions du ministre de l'Environnement devraient se limiter à assurer le respect du pôle « environnement » du développement durable.

## **3- Participation de la société civile**

Le *Plan de développement durable du Québec* devrait préciser de quelle façon le gouvernement du Québec entend appliquer le développement durable en dehors de l'Administration publique.

Confier au CRECN un rôle de collaborateur dans l'éducation de la population et des intervenants de la région ainsi que pour la mise en œuvre du *Plan de développement durable*.

Confier au comité ZIP CNG le rôle de meneur dans les actions de gestions intégrées de la Côte-Nord du Golfe du St-Laurent avec le financement conséquent à de telles actions.

## **4- Fonds vert**

Une partie du fonds vert devra être réservée exclusivement aux organismes sans but lucratif oeuvrant en environnement et reconnus par le ministère de l'Environnement afin d'assurer la poursuite de leur travail en matière de protection de l'environnement et de promotion du développement durable.

Une partie du fonds devrait également être réservée pour soutenir les municipalités et les établissements scolaires à se doter d'un Plan de développement durable.

Sous aucun prétexte, le fonds vert ne doit servir à financer autre chose que les projets dédiés à la cause de l'environnement et du développement durable.

## **2.3 Quelles actions seriez-vous prêt à mener pour contribuer au développement durable du Québec ?**

La gestion intégrée de notre portion du golfe du fleuve St-Laurent sera notre façon de contribuer au développement durable au Québec. Déjà dans nos actions concertées sur le territoire nous veillons à ce que chacun des pôles soit respecté. Ce facteur est d'ailleurs très régional.

La Côte-Nord du Golfe est une région éloignée qui a de grandes difficultés à créer de l'emploi à long terme. Ainsi, tous les projets que nous soumettons doivent veiller à ne

pas nuire à l'économie et à la limite, la favoriser. L'organisme doit aussi voir au maintien des activités traditionnelles dans des régions où peut d'activités sont disponibles. Il doit ainsi veiller à ne pas perturber la cohésion sociale de son territoire. Et finalement, à la base de son mandat, les projets que le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe fait doivent veiller à la protection et à la réhabilitation du St-Laurent en plus de sensibiliser et d'éduquer la population face aux problématique entourant ce territoire. Donc, la triade économie, social et environnement est à la base même de toutes nos activités et réalisation.